DLP -7-6-71 183773

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

N° 129 MAI 1971

L' ANTHRACNOSE DU HARICOT

L' anthracnose du haricot est provoqué par un champignon de la famille des Ascomycètes. Le champignon est observé dans les cultures sous sa forme conidienne. Il provoque sur les feuilles des taches noirâtres plus ou moins losangiques dont le point de départ se situe près des nervures qui se nécrosent par la suite. Sur les tiges, on observe des taches noires allongées. Sur les filets, les taches sont rondes et creuses, et, peuvent atteindre jusqu'à 10 mm de diamètre ; leur fond est noir et se recouvre de petites pustules roses qui sont les organes de fructification.

L' anthracnose du haricot est ainsi capable de nuire à la végétation et de déprécier totalement la récolte. Les grains qui se forment dans les gousses tachées sont plus ou moins contaminés. Le mycélium du champignon pénètre avec facilité les téguments et l'épaisseur des cotylédons.

Au moment de la germination, se seront ces plantules ainsi contaminées qui constitueront les premiers foyers d'anthracnose dans la culture. Notons que les semences touchées par le champignon peuvent germer normalement et l'on verra apparaître sur les plantules, les premières atteintes du champignon qui se développe en même temps que la germination de la graine.

L'extension de la maladie a lieu uniquement à la faveur des pluies. Elle se propage par taches dans les champs, chaque tache ayant comme point de départ une plantule anthracnosée. L'optimum de température pour le développement de l'Anthracnose se situe entre 18° et 25° ; mais dès 15°, on peut déjà avoir des infestations notables.

Le traitement des semences a son importance, car il permet d'enrayer le départ des contaminations primaires à partir de graines anthracnosées. Les nouveaux produits à action pénétrante tels que le Bénomyl ou le Méthylthiophanate semblent fort intéressants car ils permettent d'anihiler le champignon à l'intérieur des téguments et des cotylédons. De plus, ces produits présentent des actions valables contre les champignons du sol (Rhizoctones, Fusarioses)

Jusqu'à présent, pour les traitements en végétation, le Manèbe ou le Mancozèbe étaient les matières actives les plus couramment employées. Des essais réalisés sur plusieurs années au CETA du Plessis-Belleville ont permis de mettre en évidence les qualités fongicides de divers produits vis à vis de l'Anthracnose.

Le Bénomyl (50 g de matière active à l'Hl) et la Dichlofluamide sont excellents, cette dernière ayant en plus une meilleure faculté de"contrôler" le Botrytis. Le mélange Captafol + Manèbe se classe très proche de ces deux produits. L'avantage des produits systémiques semble résider dans la pénétration du produit dans la plante, ce qui leur permet une meilleure et plus longue durée d'action.

Le déroulement des traitements peut se présenter comme suit :

1er traitement : Stade 2 feuilles étalées (il est primordial et il est recommandé d'augmenter sensiblement les doses de produit pour cette première intervention, si l'on utilise les fongicides organiques de synthèse anciennement connus).

2° traitement : Premiers boutons floraux.

3° traitement : Premiers filets commercialisables.

18

Tournez s'il-vous-plait. .../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

Un traitement supplèmentaire devra être effectué en pleine floraison si l'on se sert des produits classiques de contact. Poursuivre éventuellement la protection en cas d'été humide et pluvieux.

Les matières actives ci après, utilisées à la dose de 2 kg/Ha ont donné satisfaction jusqu'à présent : Mancozèbe, Manèbe, Thirame, Folpel, Captane, Zirame, Zinèbe. (Liste non limitative).

La pulvérisation pneumatique semble en général devoir être plus efficace.

Quant à la culture du flageolet, il faut au moins prévoir un à deux traitements après la formation du filet, afin de se protéger contre des attaques tardives d'Anthracnose. Le dernier traitement devant être effectué le plus proche possible de la récolte en respectant les dates de délais d'emploi. A ce traitement, joindre de toute façon un produit anti-botrytis (sauf si l'on se sert dès le départ de la Dichlofluamide).

Signalons que dans la Vallée de la Lys, des traitements réalisés en 1970 à base de Thirame + Manèbe ont donné d'excellents résultats contre ces deux maladies.

Notons en dernier ressort que le commerce possède maintenant un grand nombre de variétés de haricots résistantes à l'Anthracnose (mais très sensibles au Botrytis).

Variétés pour filets	:	Gazelle, Corène
Variétés beurres	:	Maxidor, Chicobel, Simplobel, Prélubel
Flageolets	:	Avado

4 Juin 1971

TAVELURES DES ARBRES FRUITIERS A PEPINS

Les contaminations primaires par ascospores sont à présent pratiquement terminées. Cependant, des taches en nombre plus ou moins important sont apparues dans les vergers et peuvent encore apparaître à la suite des averses très inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Tenir compte de la présence de ces taches et renouveler les traitements chaque fois qu'une pluie ou une succession de pluies aura diminué sensiblement la protection soit en général 15 à 20 mm. Tenir compte également, là où des taches existent, de l'accroissement de végétation qui lui aussi amoindrit la qualité de la protection antérieurement réalisée.

En vergers pratiquement indemnes de Tavelure, le problème de la prévention contre les infections secondaires se pose avec beaucoup moins d'acuité.

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques sont devenues très favorables à l'extension de ce champignon. Là où la présence de ce champignon est observée, la lutte devra être poursuivie ; les températures élevées étant favorables aux repiquages.

CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS

Les émergences de papillons ont été observées en élevage dans les derniers jours de Mai en secteurs chauds. Il est actuellement encore trop tôt pour intervenir. Il nous faut par ailleurs signaler un important parasitisme naturel observé depuis les 18-20 Mai. Les sorties de papillons en sont donc réduites d'autant.

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE

De nouvelles pontes de Pégomyie, en général faibles ont été déposées du 24 au 31 Mai principalement en Artois, Cambrésis et sur le littoral ainsi que localement en Picardie (Santerre principalement). On assiste de plus à une extension des galeries dans la plaine de la Lys, les Flandres, le Plateau Picard et le Santerre. La végétation restant toujours très active, il ne semble pas, sauf exceptions que la betterave puisse souffrir de telles attaques. Seules les parcelles retardées ou amoindries pour diverses raisons ont pu ou peuvent éventuellement encore être protégées. conformément aux indications données dans notre bulletin du 18 Mai.

Le cas échéant, et si ce n'est déjà fait, intervenir dès l'observation de nouvelles galeries en cours de formation.

.../...

FUCERONS DE LA BETTERAVE

Toujours présents en nombre variable suivant les régions, il semble que ces derniers aient été en extension du 24 au 31 Mai dans les régions du Nord-Pas-de-Calais.

Si ce n'est déjà fait, un second traitement et vraisemblablement le dernier pourraient être réalisé sans retard en cas d'observation de ces ravageurs. Se reporter aux indications données dans nos bulletins des 11 et 18 Mai.

MELIGETHES SUR COLZA DE PRINTEMPS

Leur nombre est en général peu élevé. Se reporter toutefois aux indications données dans notre bulletin du 26 Mai.

SITUATION MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Comme il était prévisible les premiers foyers primaires de quelque importance ont été observés en fin mai dans de rares parcelles des régions de Péronne, Roye et Vermandois. Il faut dès à présent rappeler que les traitements réalisés ne peuvent en aucun cas éviter l'apparition de ces foyers issus de tubercules contaminés présents ou apportés au sol. Aucune autre manifestation n'a pu être observée ni signalée. Le seuil épidémique : apparition des premières taches dans de nombreuses régions n'est donc pas atteint et ne justifie pas dans l'immédiat l'application d'un traitement généralisé à l'ensemble des régions, les conditions climatiques restant en général et sauf exceptions locales peu favorables à une généralisation du Mildiou dans les cultures. Les dernières pluies ou averses n'ont pas entretenu une humidité suffisante lors de la semaine écoulée et jusqu'à ces derniers jours. Toutefois, le développement rapide de la végétation qui aboutit à la couverture du sol peut créer des conditions favorables aux contaminations en cas de pluie prolongée ou de forte humidité.

Un traitement généralisé ne semble toujours pas s'imposer. Seules les cultures situées en région picarde (Somme, Aisne, Oise) qui ont subi en général une pluviométrie plus abondante et d'une façon générale les cultures qui auraient subi lors des derniers orages une humidité prolongée accompagnée de pluie (14 à 16 heures au minimum) peuvent justifier d'un traitement dans les tous prochains jours en cas de men de pluie et là où l'on ne désire prendre aucun risque. En cas de temps sec, retarder le traitement jusqu'à l'approche des pluies. Il faut noter cependant que les dernières contaminations ont été modérées.

REMARQUE : Le concours pour la détection des premières taches de Mildiou reste ouvert.

MAÏS : OSCINIE

Des dégâts provoqués par les asticots de cette mouche sont observés dans plusieurs cultures. Les maïs attaqués présentent l'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- les feuilles du centre se dessèchent, ce qui entraîne plus tard l'apparition de nouvelles tiges (tallages)
- les feuilles plus âgées sont déformées, d'apsect froissé, avec apparition de stries jaunâtres.
- les plantes peuvent jaunir brutalement et être détruites.

Les larves qui se trouvent dans la tige sont petites et difficiles à observer.

Les dégâts de cet insecte peuvent être graves lorsque le maïs ne trouve pas de conditions climatiques favorables à un développement rapide. Aucun produit n'étant efficace contre cet insecte, au stade où il se trouve actuellement, il est déconseillé d'effectuer un traitement.

VERS GRIS (Chenilles de Noctuelles) :

Il convient de bien surveiller les parcelles de maïs afin de déceler à temps la présence éventuelle de ces ravageurs qui, dans la journée, se cachent sous quelques centimètres de terre, au pied des plants attaqués.

Le moyen de lutte le plus pratique consiste à épandre sur le sol un appât toxique dont il existe des spécialités commerciales prêtes à l'emploi. On peut également utiliser un appât à base de son, préparé à la ferme avec l'un des produits suivants :

-100 kg de son + 200 g d'Endosulfan + 20 à 40 litres d'eau.
" + 400 g de Chlordane + " "
" + 400 g de Lindane + " "
" + 600 g de Toxaphène + " "

19

Utiliser de préférence un produit en émulsion, à la rigueur une poudre dite "pour bouillie". Verser l'émulsion (ou la poudre) dans l'eau. Incorporer au son cette solution insecticide (chaque particule de son est ainsi empoisonnée en profondeur). L'épandage doit être effectué le soir à raison de 70 kg/ha.

Dernière note : Supplément n° 3 au n° 128 en date du 26 Mai 1971.